

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE****Selon les données de l'Urssaf Caisse nationale du 3<sup>ème</sup> trimestre 2022,  
le secteur des particuliers employeurs amorce un rebond  
après la crise sanitaire de 2020**

Paris, le 2 février 2023 – Selon le [bilan Stat'Ur](#) publié par l'Urssaf Caisse nationale, on observe au 3<sup>ème</sup> trimestre 2022 un rebond de l'activité du secteur de l'emploi à domicile qui est sorti de la phase de rattrapage consécutive aux reculs liés à la crise sanitaire de 2020.

Ce rebond est cependant contrasté : si l'emploi à domicile hors accueil du jeune enfant est en croissance relative depuis plusieurs trimestres, l'activité des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile demeure quant à elle en baisse et peine à retrouver les niveaux d'avant-crise.

Ainsi, hors garde d'enfants, le secteur se conforte d'un nombre de particuliers employeurs en hausse de 0,5 %, et d'une masse salariale en progression de + 1,9 %. Quant au volume horaire déclaré, il augmente de 0,5 %. Pour rappel, 2021 avait vu le nombre de particuliers employeurs bondir de + 2,3 %, la masse salariale nette de + 8,9 % et les heures rémunérées de + 6,5 %, fruit du rattrapage consécutif à la crise sanitaire de 2020.

Du côté de l'accueil individuel, malgré la progression du nombre d'employeurs d'assistants maternels (en hausse de 0,4 % après - 0,3 % au 2T2022), l'activité demeure en retrait par rapport au reste du secteur de l'emploi à domicile. Cette tendance s'inscrit dans le prolongement de l'année 2021 lors de laquelle le nombre de parents employeurs avait baissé de 2,9 % pour la garde d'enfants à domicile et de 1,8 % pour les parents employeurs d'assistantes maternelles. Au 3T2022, le volume horaire déclaré diminue de 2,3 % et la masse salariale nette de 2,2 %. Ces baisses sont néanmoins à pondérer du fait de la modification de la rémunération des congés payés. Si on neutralise l'effet congés payés, les indicateurs se révèlent légèrement positifs : + 0,4 % pour le volume horaire et + 0,5 % pour la masse salariale nette.

S'agissant du nombre total de particuliers employeurs (incluant les parents employeurs d'assistantes maternelles), il s'accroît de 0,5 % au 3T2022 après une stabilité au 2T2022. Cette hausse trimestrielle est notamment alimentée par la progression du nombre de particuliers employeurs d'assistants maternels (+ 0,4 % après - 0,3 % au 2T2022) et des bénéficiaires de l'exonération de charges pour les 70 ans et plus (+ 0,2 %). Par rapport au 4T2019, point de repère propice à mesurer l'effet avant/après crise sanitaire, le nombre de particuliers employeurs reste en deçà de son niveau d'avant crise (-1,1 %). Cette baisse est essentiellement générée par le recul des particuliers employeurs d'assistants maternels (- 5,0 % entre le 3T2022 et le 4T2019) et de garde d'enfants à domicile (-7,5 % entre 3T2022 et le 4T2019).

Hors accueil individuel, le nombre de particuliers employeurs affiche toutefois une hausse de 1 % par rapport à 2019 ; Cela représente 17 500 particuliers employeurs de plus entre le 4T2019 et le 3T2022. Quant à la masse salariale nette versée par l'ensemble des particuliers employeurs, elle se stabilise : + 0,1 % au 3T2022. Après neutralisation de l'effet du nouveau mode d'indemnisation des congés payés des assistants maternels, elle s'accroît même de + 1,3 %. Cette croissance est également liée à la revalorisation du Smic (+ 2,01 % au 1er août 2022).

**Par rapport au 4T2019, la masse salariale nette pour l'ensemble du secteur connaît une forte croissance : + 5,5 %. Une croissance qui s'élève à près de 10 % (+ 9,6 %) hors accueil individuel.**

**Si le volume d'heures déclarées pour l'ensemble du secteur se replie à - 1,5 % au 3T2022, il progresse toutefois de 0,5 % hors assistants maternels.** Cette tendance reflète celle observée en 2021 où le volume d'heures déclarées avait diminué de 2,9 % comparé à 2019.

A noter qu'en région, deux tendances se dégagent :

D'une part, pour l'emploi à domicile hors assistants maternels, on note **une croissance de la masse salariale nette et du volume horaire plus forte en Alsace et dans les régions du Sud-Est et dans l'Ouest de la France.**

D'autre part, pour l'emploi des assistants maternels, des évolutions contrastées allant **de - 2,0 % en Corse à + 4,8 % en Ile-de-France, incluant des croissances plus marquées encore de la masse salariale nette et du volume horaire dans toute la zone du bassin Sud de la France** (de la Gironde à la région PACA) sont observées.

**Pour Julie LHOTEL DELHOUME, porte-parole de la Fepem :** « Cette progression du nombre de particuliers employeurs et de la masse salariale nette, qui se confirme une nouvelle fois après la crise sanitaire, démontre le fort attachement des Français au modèle de l'emploi à domicile. Ce modèle unique répond aux besoins de vie des citoyens sur l'ensemble des territoires. C'est la démonstration de la force de la société civile organisée accompagnée par une politique publique engagée. Il faut rester vigilant pour préserver cette confiance renouvelée des ménages. »

### **A propos de la FEPEM**

*La FEPEM est l'organisation socioprofessionnelle représentative des particuliers employeurs qui contribue à structurer le secteur de l'emploi à domicile entre particuliers depuis plus de 70 ans. Elle représente les 3,3 millions de particuliers qui emploient à domicile plus d'1,3 million de salariés – plus de 5 millions de personnes qui constituent une véritable société civile organisée au service de l'intérêt général. Le secteur de l'emploi à domicile constitue la réponse aux besoins de vie du quotidien (garde des enfants, entretien de la maison, assistance auprès de personnes âgées ou en situation de handicap, ...) et organise l'emploi de proximité qualifié et solidaire. En savoir plus : [www.fepem.fr](http://www.fepem.fr)*

### **CONTACTS PRESSE :**

**FEPEM - Jean-Christophe GOUX - [jcgoux@fepem.fr](mailto:jcgoux@fepem.fr) – 06 11 73 41 02**